

Image not found or type unknown



Agression dans un centre commercial

Par **Rochdi69100**, le **24/12/2012 à 20:02**

bonjour J'ai subi une agression en 2005 j'ai été agressé à coup de hache sur la tête . Depuis la médecine du travail ma déclaré inapte à mon poste de plombier chauffagiste pour lequel je touchais un salaire de 3400€ net en intérim mais depuis deux ans non stop et aujourd'hui vu mon traumatisme je ne travail plus j'aurai voulu savoir comment estimer mon préjudice professionnel merci a vous tous par avance...